ABONNEMENT.

Saumur:

Cn an. 30 fr. Six mois 16 Trols mois 8

Poste:

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal

on en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 10 c.

Réclames. — ... 30 Faits divers. — ... 75 RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier can; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne tont pas rendus.

on s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie-

SAUMUR CONTRACTOR OF THE SAUMUR

16 Juin 1883.

traire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-

Chronique générale.

Un journaliste qui ne saurait être suspect d'être un réactionnaire », le correspondant de l'Indépendance belge, reproche à la Cham-bre son peu d'activité, son peu de besogne.

« En somme, dit-il, qu'a-t-on fait depuis janvier? Beaucoup de bruit alentour d'une loi d'exception sur les princes, dont on n'avait pas besoin ; beaucoup de discours à propos d'une loi sur les récidivistes, qu'on laisse en souffrance, puis, à propos d'une autre sur la magistrature, qu'on renvoie au Senat trop tard pour qu'il puisse la voter. Sauf la conversion, en vérité, je ne vois rien émerger au-dessus de cette session vide. Ja-mais le budget n'a été aussi en retard.

Les sous-commissions n'ont pas encore délibéré. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement, puisque la partie im-portante du budget n'est pas encore déposée ? »

La famille Grévy n'a décidément pas de chance. A la Chambre, on ne s'entretient que des scandaleux marchés du gendre Wilson qui a fait de l'Elysée, avec l'assentiment de son beau-père, un véritable bureau de placement; au Sénat, on rit à gorge déployée de la rentrée en scène d'Albert Bou-Grevy. On sait que Bou-Grevy, grace à des promesses genre Wilson, a réussi à se faire nommer président de la commission de la magistrature. Quelle est l'opinion de Bou-Grévy sur la matière? On n'en sait rien.

Afin de ne mécontenter personne, il s'était gardé au sein de son bureau d'accuser cette opinion. De sorte que les partisans comme les adversaires du projet voté par la Chambre ont pu voter pour lui. Les méchantes langues racontent même qu'une fois élu commissaire, il a pris à part, dans les couloirs, quelques reporters, et qu'aux uns il a fait entendre une note, et qu'aux autres il a tenu un langage différent.

Les sénateurs de l'extrême gauche et de l'union républicaine se moquent très-publiquement de cette arlequinade. Il y a en effet large sujet de rire. Mais pourquoi ont-ils nommé l'arlequin?

Le Français rapporte le fait suivant :

« On se plaint, dans l'armée, de la pression exercée par certains chefs, qui voulaient obtenir des souscriptions pour « le monument Gambetta ». On cite une garnison où il a élé presque ordonné aux soldats de donner chacun 50 centimes pour le moins. Quel scandale si c'était sous un autre gouvernement ou si c'était en faveur d'un autre personnage! »

Il fallait des millions à Gambetta pendant sa vie; il lui en faut après sa mort.

Après les administrations de l'Etat dans lesquelles on a fait recueillir des souscriptions pour le monument de Gambette, voici aujourd'hui le tour des lycées et collèges du gouvernement dans lesquels on demande aux élèves de donner leurs offrandes pour élever un monument au « grand patriote » qui aimait passionnément la jeunesse française (1).

C'est une rivalité dans chaque lycée pour celui qui fera produire la plus grosse sous-

soulex effect the us lies are and A propos du 14 juillet, l'administration municipale fait déjà circuler à Paris des listes demandant aux citoyens de verser leur obole pour augmenter l'éclat de la manifestation républicaine.

On sait que les inscriptions tumulaires sont soumises à la censure de la préfecture de la Seine.

La Gazette de France nous apprend que l'administration fait effacer le mot « âme » de ces inscriptions.

On nous annonce que M. Waldeck-Rousseau a inscrit son médecin particulier sur la liste des décorés du 14 juillet.

C'est bien naturel.

Il est question d'une souscription qui serait ouverte prochainement dans toutes les paroisses du diocèse d'Orléans pour élever une statue au grand évêque Dupanloup.

Le gouvernement permettra-t-il que cette statue soit élevée sur une place publique? Nous en doutons.

UNE VICTIME DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous avons annoncé. l'autre jour que le général de Geslin, commandant la 50° brigade d'infanterie et les subdivisions territoriales de Clermont, de Riom, du Puy et d'Au-rillac, sera admis, à partir du 46 juin, dans

la réserve de l'état-major général.

La Gazette d'Auvergne n'a pas voulu laisser partir ce brillant officier général sans se
faire l'écho des regrets qu'il laisse non-seulement à Clermont, mais dans l'armée francaise tout entière:

« M. de Geslin est un des plus anciens, — sinon le plus ancien, — sa promotion est de juin 1871 — de nos généraux de bri-gade. Proposé depuis longtemps pour le grade de divisionnaire par le comité des commandants de corps d'ermée, il s'est vu refuser par les politiciens qui se sont succédé au pouvoir l'avancement que les services rendus et un mérite incontesté lui permettaient d'espérer.

» M. de Geslin, il est vrai, est un digne compatriote de Fabert, jamais il n'a transigé avec le devoir. Aussi deux fois, dans sa brillante carrière, s'est-il trouvé particulièrement en butte aux vexations de la radicaille: d'abord, quand on lui enleva le com-mandement de la place de Paris, parce qu'il avait osé soutenir un gendarme contre quelques électeurs intransigeants; puis, lors-qu'on le mit en disponibilité pour n'avoir pas assisté à un enterrement civil à Lons-le-Saulnier.

Nous ne pouvous mieux faire que nous associer, pour notre compte, aux regrets qu'inspire à la Gazette d'Auvergne le départ de M. le général de Geslin. Il est incontestable que, sous un régime plus soucieux que la République des intérêts de la France et de l'armée, on eût, depuis longtemps, donné les trois étoiles de divisionnaire et sans doute un commandement de corps d'armée à un officier général qui, dans toutes les guerres du second Empire, depuis la Crimée jusqu'à la campagne de Metz, où l'héroïsme du 94° de ligne et de son colonel est attesté par un monument commémoratif élevé à Sainte-Marie-aux-Chênes, et jusqu'à la prise de Paris sur les bandes de la Commune, a donné la preuve d'un courage indomptable et d'une grande intelligence militaire.

Il se fait dans les hôpitaux de Paris une consommation effrayante de bière. Le budget des hospices se trouve grevé d'une quantité incalculable de bocks. C'est encore là sans doute un des bienfaits de la laïcisation. On nous permettra en effet de croire que cette consommation, qui inquiète M. Quentin, est due plus aux garde-malades laïques qu'aux malades eux-mêmes.

M. Quentin vient d'adresser à ce sujet la lettre suivante aux directeurs des hôpitaux

« Monsieur le directeur,

» La consommation de la bière a pris depuis quelque temps une telle extension dans nos services hospitaliers, et la dépense qu'elle entraîne vient grever si lourdement chaque année notre chapitre « comestibles » qu'il est absolument de mon devoir de ne pas laisser subsister plus longtemps ce que je n'hésite pas à appeler un véritable abus.

» La bière, vous le savez, n'est ni un aliment ni un médicament : elle ne figure ni au régime alimentaire, ni au Codex, et le bud-get ne comporte dès lors aucun crédit pour faire face à cette dépense.

» J'ai décidé, en conséquence, que, à dater de ce jour, cette boisson devra disparaître de la consommation courante pour

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SARMANY

Par Marie DE BESNEBAY,

CHAPITRE II

LA VIE RÉELLE.

Les deux amies, après avoir prolongé le plus possible leurs adieux, se séparèrent enfin, et Edith entra seule chez la directrice.

Celle-ci se leva en l'apercevant, et la prenant par la main:

- Mademoiselle Sarmany, dit-elle du ton d'une présentation officielle, en s'adressant à une personne assise à l'écart, madame Bréjean, votre tante, mon enfant.

La jeune fille s'inclina et contempla curieusement l'inconnue.

C'était une femme petite et frêle, dont les traits, bâves et tirés, trabissaient la fatigue et les privations. Vêtue d'une robe noire toute luisante aux contures, enveloppée d'un châle à carreaux qui témoignait également d'un long usage, elle paraissait plus troublée, plus inquiète encore que sa nièce.

- Je viens vous chercher, mademoiselle, fit-elle avec effort pour rompre un silence embarrassant ; nous n'avons pas le moyen de payer votre pension, et votre tuteur désire que vous habitiez chez lui... Oh! continua-t-elle avec un soupir involontaire, vous perdrez au change, notre logement ne ressemble guère à l'hôtel de Mme de Reuil... J'ai cinq enfants, et mon mari n'a plus sa place de comptable depuis un mois.

Mile Sarmany écoutait avec stupeur ce langage auquel elle s'attendait si peu; instinctivement elle se rapprocha de la directrice, comme pour réclamer sa protection.

- Gardez-moi, madame, murmura-t-elle d'un accent suppliant, gardez-moi!

- Impossible, ma chère fille.

- Vous avez donc peur de mei, mademoiselle? démanda Mme Bréjean avec un sourire attristé; vous avez tort, je ne suis pas méchante, j'ai beaucoup souffert, et j'ai pitié de toutes les détresses... allons, venez, car la course est longue.

Edith se jeta en sanglotant dans les bras de la maîtresse de pension qui était enchantée au fond du cœur de se défaire d'une élève qui ne rapportait plus ; elle déposa sur la joue de l'orpheline un baiser humide et la poussa deucement vers la sortie en l'accablant de mille recommandations banales.

Mile Sarmany et sa tante traversèrent la cour :

la lourde porte teurna sur ses gonds, la jeune fille envoya par la pensée un adieu à ses amies, à ses années d'insouciance et de bonheur, et franchit bravement le seuil, au moment cu le son d'une cloche bien connue annonçait la fin de la récréation, et que les rires des élèves s'éteignaient sous les arbres.

Une voiture stationnait au coin de la rue; on chargea la malle, les livres, les caisses fragiles remplies de rubans et d'images : hélas ! c'était là toute la fortune de Mile Sarmany.

Pauvre Edith ! hier joyeuse, riche, enviée; aujourd'hui isolée et pauvre; quel terrible réveil !

On berce une enfant de sophismes et de vains mots; et un jour, sans transition, on la lance en pleine lutte. Si elle est fière, énergique, sensée, elle devine, s'aguerrit et se sauve. Si au contraire elle a subi les abus d'une éducation qui, au lieu d'étendre et de fortifier la raison, la comprime et la paralyse, elle se montre lâche aux premières épreuves, s'effraie et s'abandonne.

Les jeunes filles sont élevées pour le benkeur et le plaisir; ne serait-il pas prudent de les préparer aussi à l'adversité et au devoir ?

- Quelle adresse, madame ? disait le cecher en se penchant à la glace de la voiture.

Mme Bréjean indiqua le nom d'une rue dans un quartier perdu de Paris.

- Eh bien! merci, grogna le brave homme entre ses dents; la course pourra compter !...

Et il cingla avec colère ses chevaux harassés. Edith, ensoncée dans un coin du véhicule, essuyait silencieusement ses larmes et songeait avec

amertume aux bonnes années passées à l'hôtel de Elle aimait cette vieille demeure tranquille, entourée d'un jardin ; à sa dernière sortie, elle s'était promenée encore durant une heure dans les allées

soigneusement entretenues, pendant qu'un vent tiède remuait les branches, et que le soleil, dans un ruissellement d'or, pénétrant par les fenêtres ouvertes, faisait scintiller les trophées d'armes et les bahuls sculptés.

Les souvenirs lui revenaient à la file.

Elle revoyait le salon avec ses meubles bas et variés, ses cadres brunis, qui se détachaient sur le fond clair des draperies. lei, dans des angles, c'étaient des potiches énormes sur des trépieds de chêne, d'où des plantes exotiques s'élançaient jusqu'au plafond; là, des émaux, des arums dans des vases de Chine, des bibelots sur les dressoirs. Plus loin, elle saluait comme une ancienne connaissance un paysage ensoleillé de Ruysdaël ou une toile d'Albert Durer, pleines de figures étranges, apparaissant à travers les brumes de la Germanie.

Et au milieu de ce luxe imposant et paisible,

rentrer dans la classe des prescriptions tout à fait exceptionnelles, à délivrer sur bons signés par MM. les chefs de service et visés à l'administration centrale.

» Je vous invite à faire connaître ma décision à MM. les médecins et chirurgiens de votre établissement. Il vous prêteront, j'en suis certain, tout leur concours pour mettre fin à une dépense extraordinaire à laquelle l'administration ne peut pourvoir.

» Vous voudrez bien m'accuser réception

de la présente circulaire. » Recevez, monsieur, etc. »

TROIS JOURNALISTES PARISIENS A FROHSDORF.

M. J. Cornély, rédacteur en chef du Clairon, en revenant de Russie, où il élait allé assister au couronnement du Czar, a eu l'honneur d'être reçu à Frohsdorf par M. le comte de Chambord. C'est lui qui a servi d'introducteur à MM. Besson et Hepp, de l'Evenement et du Veltaire. Voici les principales parties du récit qu'il fait de sa visite au

« Ce qui caractérise la conversation de M. le comte de Chambord, ce n'est pas seulement la profondeur et la vigueur de la pensée, c'est surtout la pétulance et la gaieté. Comme tous les grands souverains, il pense qu'un roi ne doit se montrer en public qu'en uniforme, mais il adore dans l'intimité la simplicité du costume et des manières, et j'aurais voulu pouvoir amener avec moi quelques-uns de nos bons imbéciles qui se figurent poudré à frimas, avec un jabot et des manchettes, cet homme simple, bon, rieur, guilleret, revêtu d'un pantalon gris de fer et d'une jaquette d'alpaga. C'est sa tenue d'intérieur favorite.

» Deux choses préoccupent surtout, à l'heure qu'il est, M. le comte de Chambord: l'école et l'armée. Je n'ai pas besoin de dire qu'il est partisan de l'instruction. Il est le petit-fils de celui qui, le premier, a décrété en France l'instruction obligatoire, et qui s'appelait Louis XIV, tout simplement. Il a fondé à Frohsdorf une école de garçons et une école de filles, dans lesquelles on vient de tous les points de la Hongrie, et qu'il a confiées à des religieuses alsaciennes, appelées par lui lors de l'annexion, et qui enseignent à la fois aux enfants l'allemand et le français... Donc, monseigneur se préoccupe de l'école que nous fait Ferry, et pense qu'il faut que la France soit sauvée avant que cet homme ait eu le temps de gangrener par l'athéisme l'âme de la jeunesse fran-

» En ce qui touche l'armée, je n'ai qu'une chose à dire du roi : c'est un tempérament de soldat. Il faut l'entendre parler de l'esprit militaire, de la nécessité de rendre attrayant le métier des armes, en assurant l'avenir de ceux qui l'auront exercé avec honneur et fidélité, qu'ils soient devenus officiers ou qu'ils soient restés soldats.

» Il faut l'entendre aussi jugeant les progrès et les relations des puissances étrangères, déplorant que la France soit, par suite !

cette atmosphère parfumée, Mme de Reuil, la taille

serrée dans une robe de velours noir, les cheveux

de l'absence d'un gouvernement sérieux, isolée au milieu de l'Europe, sans alliances, sans avenir ... »

Enfin le rédacteur en chef du Clairon rapporte le mot suivant, qu'aurait prononcé M. le comie de Chambord :

« En me quittant, il me frappa sur l'épaule en répétant:

« - Dites bien, répétez bien, que je suis prêt à tout ce qu'il faudra faire, pour sauver la France qui périt, et que, lorsqu'il faudra monter à cheval, je ne laisserai personne marcher avant moi. »

Voici un extrait du récit de M. Louis Besson, rédacteur de l'Evénement:

« Ici se place le point le plus intéressant pour moi - le plus pittoresque, en lous cas, - de mon voyage.

» J'étais revenu de Moscou à Vienne en compagnie de mes confrères MM. Cornély, directeur du Clairon, et Alexandre Hepp,

» M. Cornély, qui représente la presse légitimiste militante à Paris, ne pouvait passer si près de Frohsdorf sans aller saluer M. le comte de Chambord.

» Comme les bruits les plus contradictoires coursient sur la santé du petit-fils de Henri IV, Hepp et moi priâmes Cornély de nous servir d'introducteur auprès du descendant de la monarchie légitime. Il pouvait être piquant, pour deux journalistes représentant des journaux républicains, de faire une visite, non pas au prétendant au trône de France, mais au descendant d'une race illustre dans l'exil.

» Sur les instances de M. Cornély, M. le comte de Chambord a fait une exception pour nous.

» - Il ne me déplait pas, après tout, loi a-t-il dit, de voir des journalistes républicains — puisque ce sont des Français. Je n'ai jamais eu à me plaindre de l'Evenement, qui m'a toujours respecté. Il est bien entendu seulement qu'il ne sera pas question de politique, et que je traiterai ces messieurs comme des touristes curieux de visiter mon château, et désireux d'être fixés sur la question de savoir comment je me porte.

» C'était précisément là ce que nous voulions, et hier, dès le matin, cravatés de blanc, selon l'étiquette de la maison, la main nue, comme c'est l'usage, nous nous présentions au château de Frohsdorf, un peu comme le Sultan qui vint à Versailles sous Louis XIV, et qui s'étonna, par dessus tout, de se voir en pareil lieu.

» Une porte s'ouvre, donnant sur le cabinet de travail.

» Et nous nous trouvons en présence du comte de Chambord qui se lève allègrement et vient à nous en souriant.

» Vous connaissez la physionomie du

prince, je ne vous la décrirai donc pas..... » - Eh bien! vous voyez, messieurs, que je ne suis pas mort, nous dit-il avec un bon rire. On prétend aujourd'hui que je viens de succomber à une attaque d'apoplexie ou à un étouffement provoqué par un caillot de

sang. Ça m'ennuie qu'on raconte ces histoires, parce que je ne puis y répondre. mais vous êtes témoins, n'est-ce pas, que je n'ai pas encore besoin qu'on me porte en terre?

» Et d'un signe, il nous fait asseoir, et nous raconte l'histoire de son froissement nerveux. Mais grâce à des bains de boue qu'on fait venir d'Italie, la douleur cesse, et les nerfs ont repris leur position normale.

» Ce qui m'a le plus frappé chez le comte de Chambord, c'est une gaieté exubérante. Il sime à parler théâtre, connaît les potins parisiens, les artistes, les pièces nouvelles, qu'il va voir à Vienne. Les vaudevilles l'amusent énormément.

» Notre conversation a roulé sur des sujets multiples, sur notre voyage, sur les fêtes du couronnement, sur l'Allemagne, sur l'armée, sur la Hongrie, sur tout enfin. Un moment j'ai cru qu'il allait s'oublier et parler politique.

» - Vous avez vu l'Allemagne... C'est un pays bien organisé, n'est-ce pas? Une belle armée, hein? Ah! quand pourra-t-on réduire dans toute l'Europe les armées permanentes? Bismark nous le propose bien de temps en temps, mais il refuse de nous donner l'exemple...

» Le terrain allait devenir brûlant. Le comte le comprit. Par une diversion habile, il nous parla de ses chasses, de sa chasse au coq de bruyère qu'il affectionne tant. Pendant huit jours d'hiver, il va s'installer dans la maison d'un garde, au bas d'une montagne neigeuse. A deux heures du matin, il se lève, gravit la montagne à pied de façon à arriver près des coqs avant le lever du jour. Le gibier arrive sans désiance, chante des airs victorieux et... l'on tâche de l'approcher à portée de fusil.

» Cette chasse, qui est très-émotionnante, paraît-il, n'est pas sans danger. L'an passé, le comte de Chambord faillit être pris par

» Pais il nous parle de la Russie et de l'adm nistration russe.

» Nous lui exprimons la surprise que nous avons eue en constatant que la plupart des fonctionnaires cherchent à tirer le gâteau.

» — Jusqu'aux employés du télégraphe à qui nous portions des dépêches, et qui s'efforçaient de nous chiper un rouble sur le prix de nos télégrammes.

» - Eh bien si vous allez en Hongrie, nous dit le comte, vous retrouverez à peu près les mêmes abus. On vous chipera des guelden au lieu de vous chiper des roubles,

» Puis nous parlons de notre retour en France, et du plaisir que nous aurons à revoir Paris. Le comte poussa un léger

» Le comte se leva, nous tendit la main et nous primes congé.... »

Nous extrayons également le passage suivant du récit publié par le rédacteur du

« - Vous arrivez d'un long voyage, dit le comte de Chambord, et vous avez du assister à de bien beaux spectacles.

» - De curieux et pittoresques spectacles, en effet, et la Russie a fait à la France un accueil flatteur.

> - Cela ne m'étonne pas. D'ailleurs, les deux nations n'ont-elles pas tout ce qu'il faut pour nouer de cordiales relations?

» - Evidemment, l'amilié des deux peuples se cimentera quelque jour. » - Le peuple russe aime son empereur,

qui aime son peuple... » Un silence... puis:

» - Yous repasserez par Strasbourg? Vous verrez la pauvre chère ville! Ah! ces dernières années ont été cruelles. Mais la France n'est pas perdue. Nous travaillerons peul-être tous ensemble, un jour, à sa prospérité et à sa grandeur. Pour moi, je suis encore vaillant, quoi qu'on dise, et je suis prêt à faire tout ce qu'il faudra pour être utile au pays. »

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse de ce jour est meilleure et nous cons-tatons une reprise notable sur nos rentes et sur les

Nos rentes, plus favorisées, s'élèvent : le 3 0/0 à 79.65, l'amortissable à 80.80 et le 5 0/0 à 108.27.

La Banque de France, maigré un bilan assez sa-tisfaisant, reste stationnaire à 5,410.

Le Foncier progresse à 1,315 et les Obligations

Foncières Nouvelles restent toujours fermes à 354.75 les libérées et 349 les non libérées.

Paris, 15 juin.

on paie moins cher ici, et le loyer ne nous coûte que trois cents francs.

Puis, elle se rappela tout à coup que la baronne

Notre confrère EDGAR LA SELVE, que nous verrons demain à Saumur, vient de créer un genre, le genre exolique, témoin Ana-Magua, charmante nouvelle dominicaine, à sa 8° édition, parue chez Deniu; prix 2 fr. 50. Le même éditeur donne du même auteur L'Artilleur de Longwy, dont une 20° édition, et La Lauvetto, dont une 10° édition prouvent le grand specée si légitime 10° édition, prouvent le grand succès, si légitime. Prix : 2 fr. Tout le monde, en effet, a lu ou veut lire ces histoires vraies, terribles épisodes de la guerre frauco-allemande, qu'anime le même souf-fle patriotique, généreux et fort. Ces ouvrages, plusieurs fois médaillés, notamment par la Société nationale d'Encouragement au Bien, sont ornés de gravures. Voilà bien des lectures propres à charmer les ioisirs ou les ennuis.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les établissements de crédit se maintiennent à

leurs cours précédents: la Banque de Paris à 1,057, le Lyonnais à 560 et la Générale à 540.

Le Suez toujours ferme se maintient entre 2,480 et 2,500 et clôture aujourd'hai à 2,490.

Le Financier des Communes publie dans chaque numéro un tableau sur cette Compagnie qui nous montre les divers états des recettes et les cours.

Nous voyons dans son dernier tableau que les re-

Les chemins sont fermes et le marché des va-

cettes pour l'exercice sont de 2,000,000 de francs

supérieures à celles de la période correspondante

e l'exercice écoulé.

leurs internationales nul.

LE PHYLLOXERA EN ANJOU.

Il n'y a plus à en douter, malheureusement ; le phylloxera n'est plus à nos portes, il est chez nous, au cœur même des vignobles de notre riche département de Maine-

Les constatations officielles ont été faites mardi, sur le territoire de la commune de Martigné-Briand, à l'endroit désigné par notre collaborateur, M. A. Bouchard, qui nous donne, plus loin, le récit de cette visite aux vignes phylloxérées.

MM. les délégués de M. le préfet et la commission de vigilance de Saumur ont dû non-seulement reconnaître, hélas ! la vérité des affirmations premières de M. A. Bouchard, mais, par surcroit, constater la présence d'une autre tache voisine et plus éten-

Espérons encore que le fléau pourra être pris à temps, circonscrit, arrêté. Nous savons que les mesures ordinaires seront prises d'urgence, énergiquement et intelligemment dirigées.

Mais, quoi qu'il advienne désormais, et si cruelle que soit la découverte, il nous est impossible de ne pas féliciter, ici. M. A. Bouchard, en le remerciant d'avoir permis à tout le monde de se mettre à l'œuvre, sans plus de retards ni d'illusions, pour combattre le fléau.

L'événement prouve peut-être — en tout cas nous avons le droit de le croire - que l'administration préfectorale avait été mal inspirée le jour où elle avait exclus précisément M. A. Bouchard de la commission du phylloxera.

M. A. Bouchard vient de prouver, néan-

moins, qu'il n'avait pas besoin d'être dans la commission préfectorale pour avertir ses compatrioles. (Journal de Maine-et-Loire.)

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Demain dimanche, 47 juin, à 8 heures 1/4 du soir, la musique de l'Ecole mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

1.	Le Vin d'Anjou, pas redoublé	FAVRE.
	Brise de mai, rédowa	
	Le Coucou du printemps	
	La Coquetterie, mazurka	FAVRE.
	Ernestine, schottisch	MARIE.

THEATRE DE SAUMUR. - Nous rappelons la curieuse soirée offerte demain dimanche par M. Edgar La Selve qui fera une relation de son voyage au Pays des Nègres.

En même temps que M. Edgar La Selve raconte son voyage, un opérateur manœuvrant un puissant appareil de projections met instantanément l'auditoire en présence des sites parcourus, des villes et des monuments visités, des scènes locales où le voyageur fut acteur. On croit parcourir vraiment le pays dont il parle et voyager avec lui; l'illusion est complète.

Espérons qu'un grand nombre de speciateurs s'empresseront d'accompagner demain soir notre savant confrère dans son grand et splendide voyage de l'île d'Haïti.

Nous apprenons le mariage, à Paris, de M. Charles Jolibois, ancien auditeur au Conseil d'Etat, fils de M. Jolibois, député de la Charente-Inférieure, avec Mª Marguerite Walker, nièce de M. Eugène Berger. ancien député de Maine-et-Loire.

Demain dimenche, 47 juin, aura lieu, à Bourgueil, une grande cavalcade de charité. composée de plusieurs chars et d'un grand nombre de cavaliers.

tordus sous le peigne ciselé, foulait légèrement la haute laine des tapis, jouait avec sa fille adoptive, ou, debout devant la glace, donnait un tour plus gracieux aux dentelles de son corsage. La jeune fille fit un effert pour s'arracher à ces pensées, et se dil, pour se rassurer : c'est une épreuve, quelques mauvais jours à passer... Mme

de Morcerf veillera sur moi jusqu'à ce que Lionel devienne mon mari... Edith soriait peu à peu de sa rêverie, et regar-

dait avec une nonchalance découragée ce coin de Paris qu'elle traversait pour la première fois. Une heure s'est écoulée, des nuages noirs assembrissent le ciel, et une pluie fine commence à

On a quitté les quartiers brillants et agités ; les Voitures et les passants deviennent rares. Plus de magasins luxueux, de vitrines claires derrière lesquelles s'étalent mille objets tentants; seulement quelques boutiques ouvertes au vent de la rue, qui secoue avec rage les blouses, les vareuses de futaine, les ceintures rouges servant d'enseignes.

- Où donc allons-nous, madame? questionna timidement Edith.

_ Ch. moi, ma petite amie... te quartier vous Te ne sont plus les boulevards, mais

- Trois cents francs! balbutia la jeune fille sans trop savoir ce qu'elle disait.

lui donnait, pour ses étrennes, en pièces d'or, une somme semblable, dépensée aussitôt en emplettes coûteuses et inutiles, telles que bonbons, parfums, gants de toutes les nuances.

- Qu'est-ce donc que la vie pour quelques-uns? se demanda la pauvrette avec angoisse.

Et une voix plaintive, au fond de son être, lui répondit :

- Tu l'apprendras!...

(A suivre.) MARIE DE BESNERAY. L'ouverture du service d'été de la Compagnie d'Orléans aura lieu le lundi 2 juillet

Il n'y aura pas de changement notable dans ce nouveau service.

Soulanger. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures du matin, un incendie s'est déclaré au bourg de Soulanger, dans la boulangerie de M. Victor Ruais.

Aussitôt l'elarme donnée, les habitants s'empressèrent d'accourir pour porter secours, mais ils ne purent sauver que le mobilier. Les farines que contenait le grenier, foyer de l'incendie, devinrent la proie des flammes, ainsi que deux moulins à bluter et toute la charpente.

On présume que le feu s'est communiqué aux sacs de farine par les crevasses de la

cheminée du four.

Les perles en farines, son, etc., s'élèvent à 7,500 francs environ, couvertes par une assurance à la Mutuelle, du Mans.

LE COMMANDANT BERTHE DE VILLERS.

Nous trouvons dans le Journal du Loiret, sur le commandant Berthe de Villers, une notice intéressante, dont nous détachons le passage suivant :

« On sait quels liens rattacheient M. Berthe de Villers à Orléans. Marié il y a trois ans, Maro Berthe de Villers avait vu, un an après son mariage, son mari partir pour cette lointaine expédition; et, depuis ce temps-là, elle vivait dans notre ville, auprès de Maro Laederich, sa mère; auprès de sa sœur, religieuse à la Visitation. Les deux sœurs, Miss Laederich, avaient été élevées à Saint-Marc, chez les Dames de Saint-Aignan. C'était là que Mar Dupanloup les avait connues et distinguées; c'était là que le grand évêque leur avait voué et inspiré un attachement dont le souvenir, toujours présent, sera une force pour la veuve.

D'un autre lien rattachait encore à notre ville cette samille si cruellement trappée. M. Berthe de Villers est, par sa mère, la nièce de l'amiral Ribourt, qui, le 4 décembre 1876, a été, avec le prince de Joinville, le dernier désenseur d'Orléans envahi. Il y a trois ans, à Cherbourg, au moment où M. l'amiral Ribourt allait quitter, pour des motifs d'exclusion politique, le gouvernement de cette grande place maritime qu'il avait si sièrement exercé, le mariage de M. et M. Berthe de Villers était célébré; toute la marine, la population presque entière se pressait à cette brillante sête.

» M. l'abbé Bougaud était venu d'Orléans pour bénir le mariage; il le bénissait de ses prières et de son éloquence; et c'est lui qui, mardi, prévenu par une dépêche de M. l'amiral Ribourt, a dû annoncer à M. Berthe de Villers qu'elle était veuve.

Un crime atroce vient d'être commis à la Bussière, à 2 kilomètres de Dangé (Vienne). Dans la soirée du 40 juin, les voisins de la veuve Rolland, inquiels de ne pas l'avoir vue

dans la journée, regardèrent dans la maison à travers les volets et furent saisis de la voir étendue sur le plancher.

Croyant à un accident, ils pénétrèrent dans la maison; mais grande fut leur épouvante en reconnaissant qu'elle avait été as-

La gendarmerie, prévenue aussitôt, constata que la veuve Rolland avait été étrangiée.

L'assassin avait tout bouleversé dans la chambre et fouillé jusque dans la paillasse où, on suppose, malgré l'état misérable dans lequel vivait la femme Rolland, âgée de 65 ans, que quelques centaines de francs étaient cachés.

A la suite des actives recherches faites jusqu'à présent, nous pouvons dire que la justice est sur les traces de l'assassin.

PÈLERINAGE SAUMUROIS A L'ÉGLISE DU SACRÉ-ŒUR D'ANGERS.

Le jeudi 28 de ce mois, un train spécial de pèlerinage partira de Saumur à 8 heures 15 précises et transportera de nombreux catholiques, désireux de rendre un hommage public et solennel au Sacré-Cœur dans le sanctuaire qui lui est consacré. Le train sera de retour à Saumur à 6 heures 40.

Le prix pour l'aller et le retour est fixé à 3 fr. 10. On pourra monter à toutes les gares.

M. Renou, curé de Saint-Nicolas de Saumur, a bien voulu accepter la direction de ce pèlerinage. On est prié de se faire inscrire le plus tôt possible sur les listes de chaque paroisse.

Ces listes devront être communiquées au plus tard le dimanche 24 ou le lundi 25, avant 8 heures du matin, à M. l'abbé Nomballais, vicaire de Nantilly de Saumur.

LE PHYLLOXERA A MARTIGNÉ-BRIAND

Le Journal de Maine-et-Loire a déjà appris à ses lecteurs la constatation que j'avais faite de la présence du phyloxera dans une pépinière de vignes, à Martigné-Briand, c'est-à-dire au point le plus extrême de l'arrondissement de Saumur, et ma déclaration à M. le secrétaire général de la préfecture.

M. le préfet de Maine-et-Loire, rentré à Angers mardi matia, fut aussitôt instruit de la fatale nouvelle et s'empressa de déléguer M. l'ingénieur en chef Allard, M. l'ingénieur Legouëz, M. Lardin de Musset et moi-même, pour procéder, mercredi 13 juin, à la constatation officielle du phylloxera dans la pépinière de Martigné-Briand, et organiser immédialement un service de défense.

De son côté, M. le sous-préfet de Saumur se rendait à Martigné-Briand, accompagné de MM. Peton père, docteur Peton fils, Chatenay et Gilbert, secrétaire de la commission de vigilance de l'arrondissement de Saumur.

Arrivé le premier à Martigné-Briand, et sans attendre les délégués de M. le préfet, M. le seus-préfet de Saumur visita la pépinière contaminée. M. le docteur Peton y trouva à son tour le phylloxera et en constata la présence, ainsi que dans une autre vigne, située à environ quatre cents mètres de la pépinière. Le fait était donc parfaitement établi, et ceux-là même qui voudraient encore douter ne le pourraient plus, car il est malheureusement trop

vrai que le phyllexera est dans le riche vignoble de Martigné-Briand.

A la rigueur, et du moment où MM. les membres de la commission de vigilance de l'arrondissement de Saumur avaient contrôlé la constatation du 10 juin, les délégués de M. le préfet auraient pu attendre patiemment le train le plus prochain et s'en retourner à Augers. M. l'ingénieur en chef Allard n'estima pas que sa mission était remplie, et il demanda à M. le maire de Martigné-Briand de vouloir bien reprendre avec lui et les délégués qui l'accompagnaient la visite des vigues.

Une nouvelle visite fut donc faite à la pépinière contaminée, une nouvelle constatation fut établie, et en examinant le voisinage de la pépinière, MM. Peton père et D' Taugourdeau signalèrent à mon attention quelques ceps d'une vigne américaine, que M. Peton père croit être le Jacquez et qui est bien, en effet, cette espèce réputée relativement résistante au phylloxera, mais non indemne de l'insecte.

D'une part, l'apport des cépages des Deux-Sèvres, que j'ai signalé dans un précédent article et plantés auprès de la pépinière contaminée; d'autre part, le voisinage immédiat du Jacquez, nous expliquèrent surabondamment la présence nombreuse du phylloxera sur les boutures enracinées.

Je ne fus donc nullement surpris, lorsque j'arrivai avec mes compagnons de rechercher dans les clos des Pehus, de trouver la tache phylloxérée qui nous avait été signalée par la commission saumuroise."

En relevant l'orientation de cette tache se dirigeant vers le Nord-Est, il ne fait pas doute pour moi qu'elle provient d'un essaimage parti des ceps de Jacquez, altendu que ces vignes américaines sont complantées à Martigné-Briand depuis au moins cinq ans, et que la tache du clos des Pehus remonte déjà à trois ans, si l'on en juge par l'état de végétation des vignes atteintes, et sur lesquelles M. Moreau, percepteur à Martigné, m'a mis à même de constater la présence certaine du phyllexera.

Sur une grosse racine, prise sur un cep de Rouge-Pineau, arraché le matin, lors de la première visite à cette tache, j'ai pu observer le phylloxera à toutes les phases de son existence, excepté sous la forme ailée. Cette observation est très-importante, parce qu'elle prouve qu'il est encore temps d'appliquer le traitement d'extinction à cette tache qui occupe déjà une surface assez vaste.

En poursuivant nos investigations, toujours dans la direction du Nord-Est, et jusque au-delà des limites de la commune de Martigné-Briand, nous n'avons point rencontré d'autres points phylloxérés, mais il pourrait fort bien se faire que les vignes des communes voisines fussent elles-mêmes contaminées à un degré moindre que le cles des Pehus; cela est très-probable, et je ne serais surpris que du contraire. Il est donc urgent de surveiller la végétation des vignes, et cela très-attentivement.

Sur le long parcours que nous avons suivi, neus avons été à même d'observer un grand nombre de vignes de Rouge-Pineau, sonffrant de la maladie que j'ai décrite la semaine dernière. Plusieurs racines portaient encore la larve qui renge les écorces longitudinslement. M, le docteur Tau-

gourdeau nous les a montrées, et leur présence justifiait l'hypothèse que j'avais soutenue précédemment, mais pas de nouveaux symptômes de phyllexera.

M. l'ingénieur en chef Allard, ayant mission de défendre les vignes indemnes de la commune de Martigné-Briand, se trouve donc en présence de deux taches importantes: l'une dans la pépinière de Martigné-Briand, restreinte à un espace limité; l'autre dans le clos des Pehus, ayant une plus grande étendue. M. l'ingénieur en chef Allard n'ignere point que c'est surtout en agissant activement et promptement qu'il peut retarder, et, il faut l'espèrer, entraver la marche du phylloxera; je suis persuadé qu'il ne négligera rien pour mener à bien la campagne de défense qu'il va entreprendre.

A. BOUCHARD.

Après la constatation officielle de la présence du phylloxera dans la commune de Martigné-Briand, M. le maire a fait publier une invitation à ses administrés de s'abstenir absolument de transperter d'un point à un autre des boutures provenant de la pépinière phylloxerée, ou des ceps de vignes soupçonnées, afin d'éviter la propagation du fléau.

Il est très-important de se conformer à l'avis officieux de M. le maire de Martigné-Briand.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 17 juin 1885,

Voyages à la Lumière Drummond

M. EDGAR LA SELVE

Voyageur dans les Indes occidentales, membre de la Société de Géographie, lauréat de la Société d'instruction et d'éducation populaires, conférencier de la salle du Boulevard des Capucines et du Cercle du Luxembourg, officier d'Académie,

Fera la 289° relation de son voyage

Au PAYS des NÈGRES

Avec de magnifiques projections à la lumière oxyhydrique

Produites par un Polyorama de la maison Molteni. Bureaux à 8 heures. — Le voyageur prendra la parole à 8 heures 1/2.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n° 116: La baraque de Waldeck-Rousseau. Judith Grévy. La faute de M. Grévy (affaires du Tonkin). Application de la loi de malheur. Suppression des aumôniers dans les hôpitaux. Opinion que l'on a de nous à l'étranger. Une manifestation royaliste. Martin-Feuillée, martin-pêcheur. Sacre et couronnement de M. Grévy.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un au, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dent neus les engageons à profiter.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu. 13.

reaux, à Tours, rue Richelieu, 13. Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIANNE BRÉBIET

XXIX

Le pauvre vieil homme l'écoutait, les yeux fixés vaguement devant lui, car il n'osait la regarder, craignant de lui faire trop grand'honte. Une sueur froide perlait sur son front, et à plusieurs reprises il se passa la main sur les yeux. La mère pleurait silencieusement, et pressait sur son cœur la pauvre enfant, qu'elle avait forcée à se relever et qu'elle tenait sur ses geneux.

- Et maintenant que vous savez tout, dit Marianne d'une voix à peine distincte, creyez-vous

que vous pouvez me pardonner?

— Seigneur Dieu! dit le vieil hemme, en posant sa main droite sur la tête de Marianne, bénissez, comme je la bénis, l'enfant que votre miséricerde vient de nous rendre.

La mère serra plus étroitement sen enfant sur son cœur.

XXX

Le lendemain, M. le maire de Varangues-sur-Mer fit savoir aux habitants, par l'intermédiaire du tambour de ville, que l'on avait trouvé sur la plage un perte-monnaie contenant un certain nombre de pièces d'or. La personne qui l'avait perdu pouvait venir le réclamer à la mairie.

La personne qui l'avait perdu vint le réclamer le jour même. Quand elle en eut fait la description et indiqué le nombre exact de pièces d'or, on le lui remit. Le propriétaire du perte-monnaie était M. Robertin.

M. Robertin, très-scrupuleux en affaires, offrit une récompense honnête, parce que « toute peine mérite salaire ».

A sa grande surprise, M. le maire refusa, au nom de la personne qui avait trouvé le perte-monnaie.

XXXI

M. Robertio, très-intrigué, dit que cette personne avait tort, mais qu'il désirait au moins lui offrir ses remerciements.

— Gette personne, lui répondit M. le maire, tient absolument à garder l'anonyme.

M. Robertin haussa légèrement les épaules, salua poliment M. le maire, inséra son porte-monnaie dans sa poche de côté, et s'en alla lire les journaux au casino.

Il ne se doutait guère, M. Robertin, qu'après avoir, sans y senger, contribué à entretenir les idées folles d'une pauvre fille, en faisant de Varangues-sur-Mer une station balnéaire, il l'avait, sans y songer davantage, sauvée d'une perte certaine. en l'exposant à une tentation qui avait amené une crise si salutaire.

XXXII

Les frères de Marianne n'eurent jamais connaissance de l'épisode du porte-monnaie. Jeannette se douts bien de quelque chose, mais elle eut le bon sens de ne pas chercher à éclaircir le mys-

Marianne rentra courageusement dans la vie réelle, d'où elle était sortie depuis si longtemps; je n'ose pas affirmer que son imagination ne lui joua pas encore quelques-uns de ses mauvais tours; car l'imagination est une traîtresse contre laquelle on ne saurait trop se tenir en garde.

XXXIII

Ce que je puis affirmer, c'est que Marianne finit par conjurer les sorcelleries de cette mauvaise fée, en se livrant de tout son cœur à l'action, au travail, et en s'oubliant pour penser aux autres.

Ce qu'elle fût devenue, si elle eût cédé à la tentation, je me le demande avec un mélange d'effroi et de pitié. Ce qu'elle est devenue, j'si grand plaisir à vous le révéler: elle est devenue une bonne mère de famille, qui rend tout son monde heureux. Inutile, je pense, d'ajouter qu'elle est heureuse elle-même.

(Magasin pittoresque.)

FIN:

J. GIRARDIN.

BOURSE DE PARIS

DU 45 JUIN 4883.

Rente 3 0/0	79	55
Rente 3 0/0 amortissable	80	90
Rente 4 1/2	110	*
Rente 5 0/0	108	15
Obligations du Trésor (anciennes) .	512	20
Obligations du Trésor (nouvelles) .	514	>>

43 ANS DE SUCCES 26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires. Infaillible contre les Indigestions, maux

d'estomac, de cœur, de ners, de tête.— Excellent aussi pour la Toilette et les dents. Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9. Dépôt dans toutes les principales maisons de

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumeries et épiceries fines.

Se mésier des nombreuses imitations.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de! Mº BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, nº 12,

Et de Me PASQUIER, notaire au Pay-Notre-Dame.

VENTE

Aux enchères publiques,

D'UND MAISON

ET DE DIVERS

MORCEAUX DE TERRE ET VIGNE

Situes au Puy-Notre-Dame,

Dépendant de le succession de la dame veuve AURAY.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré,

Et aux requête, poursuite et dili-gence de M. Michel-Joseph Ecot, banquier, demeurant à Montreuil-

Demandeur, ayant pour avoué constitué Mo Charles-Théophile Braure-PAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, nº 12;

En présence ou eux dûment appe-

lés de :

1º M. Jean-Baptiste-Onésime Renard, père, propriétaire, demeurant

au Puy-Notre-Dame; 2° M. Léon-Onésime Renard, fils, propriétaire, demeurant au Puy-No-

tre-Dame;
30 Muc Marie - Françoise Renard, épouse séparée de corps et de biens du sieur Célestin - Joseph Salomon, ancies épicier au Puy-Notre Dame, demeurant à Paris, rue de la Cha-pelle, n° 31, et celui-ci pour assister et autoriser son épouse,

Défendeurs, ayant pour avoué constitué Me Albert, avoue près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de la Pelite-Douve;

Il sera procédé, le dimanche huit juillet mil huit cent-quatre-vingt-trois, à une heure de l'après-midi, en l'é-tude et par le ministère de Me Pas-QUIER, notaire au Puy-Notre-Dame, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ciaprès désignés.

DÉSIGNATION.

1er Lor.

Une maison, située au Puy-Notre-Dame, comprenant plusieurs chambres basses, chambres hautes, grenier, cours et diverses servitudes, joignant au nord la rue, au levant Char-les Carré et au couchant une ruelle commune:

Sur la mise à prix de huit mille francs, ci..... 8.000 2º LOT.

Quatre ares quarante-huit centiares de vigne, aux Aubues-de-la-Raye, commune du Puy-Notre-Dame, compris au cadastre, nº 1325, section B, joignant au nord un sentier, au midi Bois, au levant Pellerin et au couchant Charles Douct;

Sur la mise à prix de cent vingt francs, ci..... 120 3º Lot.

Quinze ares soixante-cinq centiares de vigne, au même lieu, n.ême commune, faisant hache, compris au cadastre, nº 1327, 1335, 1336 et 1337. section B, joignant au nord divers, au midi Tessier et Charles Douet et au couchant Sancier, Robin et au-

Sur la mise à prix de quatre cents francs, ci..... 400 4º Lor.

Sept ares soixante-un centiares de vigne au même lieu, même commune, compris au cadastre, nº 1332, section B, joignant au nord Clée, au midi Maitreau, au levant Boureau et autres et au couchant Dalençon et autres ;

Sur la mise à prix de deux cents francs, ci..... 200

5° Lot. Vingt-cinq ares un centiare de terre, aux Quints, commune du Puy-Notre-Dame, compris au cadastre, nºs 1367 et 1385, section A, joignant au nord Dalençon et autres, au midi Maitreau et la route de Montreuil au Puy, au levant Falloux, Dufresne et Maitreau et au couchant la veuve Guyard et Mar Dreux;

Sur la mise à prix de trois cents francs, ci...... 300 6º LOT.

Sept ares quarante-sept centiares de terre, au même lieu, même commune, compris au cadastre, nº 1330, section A, joignant au nord les héritiers Ballin, au midi la route de Montreuil au Puy, au levant Renard et au couchant Glétron;

Sur la mise à prix de quatrevingts francs, ci..... 80

7º Lot.

Six ares quatre-vingt-dix-neuf cen-tiares de vigne, aux Paleines, même commune, compris au cadastre, nº 759, section A, joignant au nord Boutin, au midi la veuve Cochard, au levant François Gautier et au couchant Montaudon;

Sur la mise à prix de cent cinquante francs, ci...... 150 8º Lor.

Quatorze ares quarante-six centia-res de terre, à la Champagne, com-mune du Vaudelnay-Rillé, jeignant au nord Blandeau, au midi Douet et autres, au levant Lucazeau et au couchant Foulard et autres;

Sur la mise à prix de quatre cents francs, ci..... 400 9º Lot.

Treize ares quatre-vingt-cinq centiares de terre, à la Croix-Barin, commune du Vaudelnay, joignant au nord Boureau et autres, au midi le chemin du Vaudelnay à Messemé, au levant Reverdy et au couchant Beaumont; Sur la mise à prix de quatre

cents francs, ci..... 400 S'adresser, pour tous renseigne-

4º A Me Beaurepaire, avoué poursuivant;

2º A Mº ALBERT, avoué colicitant:

3° A M° PASQUIER, notaire au Poy-Noire-Dame, dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué-licencié sous-

Saumur, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

(412) BEAUREPAIRE.

Étude de Mº MÉHOUAS, notaire à Saumur.

> A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, nº 42.

S'adresser, pour tous renseignements, a Me Menouas, notaire.

Étude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

VEUTE MOBILIERE

Le DIMANCHE 17 JUIN 1883, à une heure, à Saumoussay, commune de Chacé, Me LE BARON, notaire à Saumur, procèdera à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dependant de la succession de Mme veuve Viger, et consistant

Ustensiles de cuisine, haquet, pressoir, tonnoaux, baquets, cuviers, bou-teilles vides, échelles, bois de chauf-

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M. MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-

现象见例是设

PAR ADJUDICATION

Oui aura lieu en l'étude et par le ministère de Me MEFFRAY,

Le dimanche 17 juin courant, à 2 heures du soir,

HOTEL

Bien achalandé,

Dit l'ÉTOILE D'OR

Sis ville de Beaufort. On peut traiter de gré à gré avant

l'adjudication. S'adresser à Me MEFFRAY.

LIQUIDATION JUDICIAIRE.

Par jugement du Tribunal de com-merce de Saumur, en date du 4 juin 1883, M. Doussain, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumor, a élé nommé Liquidateur judiciaire de l'an-cienne Société DESCHAMPS et BE-ZON régariants en rips et caux de ZON, négociants en vins et caux devie à Saumur.

En conséquence, le Liquidateur judiciaire invite toutes les personnes ayant ou croyant avoir des droits à exercer contre ladite Société, à lui déposer leurs titres dans le délai d'un mois, à partir de ce jour.

Pour insertion: Le Liquidateur judiciaire, G. DOUSSAIN.

Étude de Me CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

(413)

国业机图

Aux enchères publiques,

Le mardi 19 juin 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, nº 55,

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignés.

Il sera vendu:

Vaisselle, verrerie, batterie de cui-

sine, chaudrons, bouteilles vides;
Bois de lits acajou et en noyer, lits de fer, table à rallonges, bureau, chaises, fautenils, canapé, commode, buffet, petite vitrine, tableaux, glaces, volumes;

Couettes, matelas, traversios, oreillers, couvertures en laine et en coton, draps, serviettes, nappes, torchons et

linge de ménage;
Très-beau garde-manger, vieux
bahut et quantité d'autres bons objets. On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (414) CH. MILLION.

Etude de Me CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Le dimanche 17 juin 1883, à 1 heure après midi,

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, au domicile de M. GAULTIER-BRIERE.

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignés, savoir : Vaisselle, batterie de cuisine dont une partie en cuivre, bouteilles et fûts

Buffet et table de salle à manger, chaises, dressoir étagère en vieux chêne, grande armoire avec belle ferrure, deux autres armoires, lit de fer, table de nuit, table de toilette

et bibliothèques; Table de salon, canapé, fauteuils, chaises garnies, très-belle étagère à vitrine sur table, armoire à glace, pendule, très-beaux tableaux et gra-

vures, glaces, peintures à l'huile de Henri et Jeanne de Kock; Volumes: Don Quichotte anglais, illustré par Doré, œuvres complètes de Voltaire, les Misérables et poésies de Victor Hugo, dictionnaire allemandfrançais et français-ellemand, Atala, de Châteaubriand, illustré, le Tour du Monde œuvres de Louis Figuier, Fables de Lafontaine, illustrées par Grandville, et nombreux ouvrages de littérature ;

Un violon et sa boîte avec collection de morceaux de musique pour

piano et violon; Une machine à coudre, deux vélocipèdes, une voiture à quatre roues, un équipage en très-bon état et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais. Le commissaire-priseur,

(402)CH. MILLION. ON DEMANDE un jeune do-

S'adresser à MM. BRUNET et PINET.

mestique.

LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

En totalité ou par parties,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, nº 26,

Actuellement occupée par MM. Faucillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend: magasins sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie;

Etage au-dessus des remise et écu-

rie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUGILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. Le Ray, aveué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

A LOUER

PRESENTEMENT,

Jolie Walson

Située rue de Bordeaux, 15, Comprenant NEUF PIÈCES.

Avec Jardin. S'adresser à M. P. Goder, place du Marché-Noir.

A VENDRE

1º UNE MAISON, rue d'Orléans,

2º DEUX MAISONS, rue des Capucins, nº 33 et 35.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER LE CHATEAU DE L'ESSART

Situé commune de Blou.

Comprenant : logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.

S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 60, rue de Bordeaux, Saumur.

Agence des Ventes ET LOCATIONS

RENARD

Ancien notaire, rue de Bordeaux, 56, Saumur.

A VENDRE : Une très-belle maison de campagne à 1 kilomètre de la vifle. A VENDRE: Une maison avec jardin, au centre de la ville, d'un revenu de 7 0/0 garanti par bail.

A VENDRE : Une belle ferme à 10 kilomètres de Saumur, d'un revenu de 3 0/0 garanti par bail.

A VENDRE OU A LOUER; ville de Saumur et dans les communes voisines : plusieurs maisons. CESSIONS DE FONDS DE COM-

MERCE. PLACEMENTS DE FONDS. RECOUVREMENTS DE TOUTE

NATURE. ASSURANCES: Vie, Incendie, Accidents.

Agence des Ventes et Locations.

Prêts hypothécaires à court et à long terme, avec ou sans amortisse-

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, à Saumur, sous-directeur du Crédit Foncier de France (succursale de Maine-et-Loire).

A CEDER

DE SUITE, Pour cause de santé,

ONE BOUCHERDE

Située aux environs de Saumur S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

PETITE VOITURE anglaise, capitonnée, et PETITE JUMENT AN-GLAISE, avec harnais.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A LOUER

OU A ARRENTER

JOLIE MAISON Propre au commerce de vins en

en gros et en détail. Située à Distré.

S'adresser à M. Baudin. (358)

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique :

Vin rouge vieux à 100 francs Vin blanc vieux à 100

Ces vins pesent 8 degres 1/2 à 9 degrés. Des échantillons sont envoyés sur

demande.

A VENDRE

VIN ROUGE, récolte 1881. et VIN rouge, récolte 1882.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEVANTURE en bon état, conditions avantageuses.

S'adresser à M. TARODE, Épicerie Parisienne, rue d'Orléans, 33. Sau-(344)

CHANGEMENT DE DOMICILE

TAUGOURDEAU, entrepreneur de peinture, prévient sa clientèle que son atelier est transféré rue Beaurepaire, nº 22, à côté de l'étude de Me MEROUAS, notaire. (340)

CLERC. Me CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

ON DEMANDE un domestique de 15 à 17 ans. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon sa-chant bien panser et conduire les chevaux et pouvant s'eccuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. DESCHAMPS-EPAGNEUL, Allonnes (Maine-et-Loire). (410)

M. DUPONT, Grande - Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

EPICIER. RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Jaganesen derent bei, ein

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca du J. CARRERE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportes à la préparation de ce produit en ont fait le choix

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie P. GODET.